

Catégorie
Motocyclette
(Scooter)

Marque
LAMBRETTA

Désignation du type / Signe de reconnaissance.
150 LD - Luxe

Endereau-type
N° 1847

Moyens de reconnaissance du type) Désignation "150 LD" sur plaquette sur pare-jambe gauche et préfixe No. cadre et moteur.
N° de châssis frappé A droite, sur partie intérieure du tube vertical de cadre arrière.
N° de moteur frappé A droite, sur partie supérieure du carter moteur, sous le carburateur.
Constructeur du châssis)
Constructeur du moteur) Societa generale per l'industria metallurgica e meccanica INNOCENTI, MILANO

MOTEUR

Marque et type LAMBRETTA 150 LD
Genre Monobloc, 2 temps
Carburant benzino / huile
Nombre cyl. 1 Temps 2
Alésage 57 mm.
Course 58 mm.
CV-impét 0,754
Cylindrée totale 148 cm³
CV. frein 6
Refroidissement Air (turbine)
Empl. du moteur Sous la selle

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
Entrainement sur roue arrière (cardan)
1. Frein A pied: Mécanique, à tambour, à câble, sur roue arrière.
2. Frein A main: Mécanique, à tambour, à câble, sur roue avant.
3. Frein —
Frein de remorque —
Direction Guidon normal
Crochet de remorque —
Nombre de vit. avant 3
Vit. en 1^{re} vit. — en prise dir. 75 - 80 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur INNOCENTI, MILANO
Genre / Forme Scooter
Nombre de portes —
Nombre de places ass. Total 2
Avant - Milieu - Arrière —
Nombre de places debout —
Pour motos: Siège arrière Oui *)
Sidécar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) avec siège arrière.	40 kg.	75 kg.	115 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	kg.	kg.	— kg.
Pneumatiques: Dimension	4,00 x 8		simples / doubles
Capacité de charge (par pneu 240 kg.) par essieu	240 kg.	240 kg.	

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V.

Feuets: Marche —
 Feux de position —
 Feux stop —
 Indicateurs de direction: Syst. —
 Avertisseur 1, électrique (vibrant) —
 Syst. antivolant: Appuie bilux à cullier 25/25 M.
 Feux rouges 1, électrique avec catadioptré 3 M.
 Eclairage du N° de contr. 1, combiné (verre) 3 M.
 Emplacement —
 Essais: Sicc. —

DIMENSIONS

Voie { avant —
 arrière — }
 Largeur hors-tout AV. 740 M.
 Emplacement —
 Longueur hors-tout 11810 M.
 Hauteur (non chargé) 930 M.
 Cords au sol 110 M.
 Porte à faux, arrière —
 Crochet de remorque (haut, dep. sol) —
 Crochet de remorque (sorte à faux) —
 Diamètre de braguage ext. gauche —
 Diamètre de braguage ext. droite —

Clm. Intérieures —
 Longueur du pont de charge Mm. —
 Largeur du pont de charge Mm. —
 Hauteur intérieure Mm. —
 Hauteur du pont de la sol Mm. —
 Hauteur (Intérieur) Mm. —

OBSERVATIONS

(*) Siège arrière d'origine livré par le fabricant, avec poignées fixe et rigide.
 Compteur de vitesses sur tableau de bord.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (en M)

1) Mesure du bruit: A 7 m latéralement X
 Au régime maximum d'utilisation (75 - 80 km/h) = 83 phono.
 Machine avec silencieux d'aspiration. Dispositif d'échappement avec pot transversal et second pot dans le sens longitudinal sur côté droit, orifice de sortie dirigé horizontalement vers l'arrière.
 Dépasse la norme maximum fixé par la circulaire du D.F.P. du 15/1/53.
 Doit être essayé.

Lieu et date de l'exportation-type
 Zurich, le 6.4.1955.

La commission d'exportation-type

Motocyclette (Scooter)	LAMBRETТА			Nr. 1847
---------------------------	-----------	--	--	----------

TM 6/ 7-56

T. No. 1844

T. No. 1845

T. No. 1846

T. No. 1847

Mr. Lambretta

125 D u. LD

150 D u. LD

Für die neuen Lambretta-Modelle ist von der Firma Innocenti neuerdings eine abgeänderte Auspuffanlage montiert worden. Die abgeänderte Anlage sieht nur noch einen Topf mit der Bezeichnung ATP. I.G.M. 029/56/S vor, wobei das Auspuffrohr vom Topf bis zur Mündung ebenfalls doppelwandig mit einem durchbrochenen Innenrohr ausgefüllt ist. Wir werden den Kantonen noch eine Prinzip-Skizze dieses neuen Topfes zustellen. Messungen haben ergeben, dass der Auspufflärm der geprüften Typen die gesetzlichen Grenzen nicht überschreitet.